

UNE MULTITUDE DE VOIX

LES LANGUES DE L'INDE

par ANDRÉ McNICOLL



La situation linguistique en Inde est ahurissante. D'après le recensement effectué en 1961, il existe 547 langues et dialectes au sein du seul groupe indo-aryen (de l'importante famille linguistique indo-européenne à laquelle appartiennent le latin, le grec, les langues germaniques, romanes et autres langues européennes) dans les frontières du pays. On n'y parle peut-être pas 1500 dialectes comme c'est le cas, croit-on, au sein des tribus dispersées et isolées de la Nouvelle-Guinée, mais on en utilise suffisamment pour causer d'impressionnants problèmes d'ordre administratif, politique et social dans un pays prônant la démocratie et la justice

et voulant demeurer à la fine pointe de la recherche scientifique.

La mosaïque linguistique de l'Inde est formée de quatre grandes familles: dravidiennes (principalement les dialectes suivants: le tamoul, le télougou, le malayalam et le canarais; indo-aryenne (soit les dialectes suivants: le hindi, le bengali, l'ourdou, le mahratti, l'oriya, le cinghalais, le kashmiri, le sindhi et le rajput); austro-asiatique (limitée principalement à un sous-groupe de langues parlées par les populations habitant les collines et les forêts du Centre et de l'Est de l'Inde); et sino-tibétaine (un groupe de langues parlées surtout la région frontalière du Nord-Est). Mais la situation linguisti-

que est beaucoup plus complexe qu'une simple répartition des dialectes en « quatre familles ». Lorsqu'une langue franchit les limites d'un État, elle est souvent transcrite de façon si différente qu'elle ne peut être lue par ceux-là même qui la parlent. C'est par exemple le cas pour le konkani, parlé à Goa, Karnataka, Maharashtra et Kerala, mais écrit sous une forme différente dans chaque État. Des dialectes régionaux distincts sont également dérivés de certaines langues. Le hindi, par exemple, se parle différemment comme langue maternelle à Delhi, à Rajasthan et à Bihar. C'est également le cas pour la plupart des principales langues d'État.

La langue n'a sans doute jamais eu une portée politique aussi appuyée dans aucun autre pays du monde. La presque totalité de la carte politique du sous-continent indien a été façonnée en fonction des facteurs linguistiques. Suite à la division de 1947, les Dravidiens du Sud exigèrent un remaniement radical de l'administration de la région en vue de former des États en fonction des langues. Le premier groupe de militants était formé de personnes utilisant le télougou et réparties entre les États de Madras et d'Hyderabad. Le premier ministre Jawarhal Nehru accéda à leurs demandes et, en 1953, l'État d'Andhra Pradesh adopta officiellement le dialecte télougou. Plusieurs autres demandes d'ordre linguistique firent suite à la première. Un rapport d'une commission de réorganisation des États publié en 1956 donna lieu au remaniement de toute la carte politique de l'Inde. Le mélange antérieur des provinces anglo-indiennes et des États princiers fit place à une nouvelle « toile » tissée de 14 États représentant les régions linguistiques. Des migrations internes massives se produisirent dans le cadre de ce remaniement — ce furent probablement les migrations linguistiques les plus importantes de l'Histoire. L'Inde avait déjà subi une intense dislocation démographique lors de la division, lorsque de sept à huit millions d'Indiens s'étaient enfuis au Pakistan et autant dans la direction opposée. Il s'agissait alors d'une guerre essentiellement religieuse, mais la question linguistique avait tout de même son importance.

L'ANGLAIS, LE MAILLON DE LA CHAÎNE

Une fois l'Inde devenue indépendante, les dirigeants du pays durent envisager la possibilité d'un chaos linguistique et imposèrent d'importantes restrictions constitutionnelles. La Constitution reconnaissait 14 langues officielles (voir encadré) et désignait le hindi comme étant la langue courante au pays. L'anglais devait servir de langue « maillon » jusqu'en 1965, lorsqu'elle céderait officiellement la place à l'hindi... ce qui ne fut pas le cas. En 1965 donc, les États où l'on ne parlait pas hindi s'opposant fortement à l'adoption officielle de cette langue, il fut convenu de conserver l'anglais à titre de langue officielle. La Loi sur la modification des langues officielles adoptée en 1967 n'imposait aucune date d'échéance relative au statut de l'anglais en tant que langue officielle. La correspondance en anglais n'était cependant obligatoire qu'entre le gouvernement central et les États où le hindi n'était pas parlé. Les États où l'on parlait hindi et les États qui n'employaient pas cette même langue pouvaient communiquer en hindi moyennant l'adjonction d'une traduction anglaise.

Le recensement de 1961 a révélé que 29 p. 100 de la population de

l'Inde parlait hindi; le recensement effectué 10 ans plus tard a démontré que 38 p. 100 de la population utilisaient cette langue. Cette augmentation assez importante s'explique toutefois grâce aux différentes méthodes de rapport utilisées, comme le souligne M. B.P. Mahapatra, directeur de la Division linguistique de l'*India Office of the Registrar General and Census Commissioner*. Les langues sont une source importante de discorde aux Indes mais l'administration reste ce-

« Mais nous n'avons jamais affirmé, et nous n'affirmerons jamais, qu'il ne doit y avoir qu'une seule et même langue parlée en Inde. »

pendant extrêmement souple et indulgente. Une clause de la Constitution stipule que les langues et les cultures doivent être préservées et que les enfants doivent être instruits dans leur langue maternelle. M. Mahapatra souligne que « la politique linguistique de l'Inde est très libérale. Nous savons que la langue est un problème pour nous, qu'elle ne favorise pas l'intégration. Mais nous n'avons jamais affirmé, et nous n'affirmerons jamais, qu'il ne doit y avoir qu'une seule et même langue parlée en Inde. »

UN PROJET DE COOPÉRATION

La Division des programmes de coopération du CRDI a établi des relations entre le Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB) de l'Université Laval, à Québec, et la Division linguistique de l'*Office of the Registrar General* de Calcutta en vue d'effectuer un relevé socio-linguistique poussé en Inde, afin d'amorcer la collecte de données dans le domaine linguistique.

Le projet consistera notamment à dresser une liste des langues écrites de l'Inde de même qu'une liste des langues parlées. Le rôle de chaque langue dans certains domaines tels que les domaines judiciaire, commercial, radiophonique, scolaire et religieux sera également étudié et documenté. L'étude permettra d'analyser les données et de recommander les mesures à prendre en ce qui a trait aux campagnes d'alphabétisation, aux écoles et aux programmes de formation des enseignants. Les données recueillies au cours de l'étude serviront également à préparer un ouvrage sur l'Inde dans le cadre de la série sur les langues écrites dans le monde.

Selon les dires de M. G. McConnell, co-directeur des projets internationaux au CIRB, toutes les données ont été recueillies et les chercheurs procèdent actuellement à la vérification et à la transposition de ces données en vue de situer chaque langue dans son contexte culturel plus étendu. Une fois l'étude terminée, soit vers la fin de 1986, un atelier aura lieu en Inde en vue de transmettre les résultats obtenus, et il sera alors possible de comprendre davantage l'une des situations linguistiques les plus complexes dans le monde d'aujourd'hui. □

André McNicoll est rédacteur principal à la Division des communications du CRDI.

Répartition des langues officielles de l'Inde d'après le recensement de 1971.

Langue	Nombre de personnes parlant cette langue	Principal(aux) État(s) où l'on parle cette langue
Assamais	8,959,558	Assam
Bengali	44,792,312	Bengale (ouest)
Gujrati	25,865,012	Gujarat
Hindi	208,514,005	Bihar, Madhya Pradesh, Rajasthan, Uttar Pradesh
Kannada	21,710,649	Mysore
Kashmiri	2,495,487	Jammu et Kashmir
Malayalam	21,938,760	Kerala
Mahratti	41,765,190	Maharashtra
Oriya	19,863,198	Orissa
Ourdou	28,620,895	Andhra Pradesh, Bihar, Maharashtra, Mysore, Uttar Pradesh
Pendjabi	14,108,443	Pendjab
Sindhi	1,676,875	Gujarat, Madhya Pradesh, Maharashtra, Rajasthan
Tamoul	37,690,106	Tamil Nadu
Télougou	44,756,923	Andhra Pradesh